

Concours d'Art Postal *Vive le timbre !*

Organisé par l'Association « *Une vie, un arbre* »

L'Association « *Une vie, un arbre* » est l'organisatrice du **Festival d'Art Postal** qui a lieu chaque année au début du printemps, à VIENNE (Isère). L'Appel à Artistes que nous lançons annuellement nous permet d'exposer entre 400 à 800 enveloppes d'artistes. Ces enveloppes sont proposées à la vente, ainsi que les cartes postales que nous éditons à cette occasion, au profit des enfants malades.

Lors de l'édition 2014 du Festival d'Art Postal, nous avons créé le **concours « *Vive le timbre !* »**. *Devant l'engouement suscité par ce concours et la grande qualité des œuvres reçues, nous décidons de le renouveler.*

Pour participer à ce concours, l'artiste devra réaliser une (des) enveloppe(s) sur l'un des thèmes énumérés dans l'Appel à Artistes (*la vie, l'arbre, la nature, l'enfance, la solidarité, l'amitié, la tolérance et le respect*).

Mais il devra respecter **deux consignes** supplémentaires :

- le timbre doit être intégré à l'œuvre créée.
- la mention « *Vive le timbre !* » devra figurer dans l'adresse de l'Association.

1^{ère} consigne : vous devrez donc « **composer** » avec le timbre que vous choisirez.

- *Certains timbres, un peu timides, voudront se « cacher » !*
- *D'autres aimeront sortir de leur cadre et se prolongeront sur l'enveloppe ...*
- *Les plus « exubérants » adoreront être « mis en scène » tandis que d'autres se contenteront d'une « imitation », à condition qu'elle ne soit pas trop pâle bien sûr !*
- *Et enfin les plus « zen » vous inviteront à créer votre œuvre en harmonie avec leurs couleurs, ou avec leur forme ...*

Ainsi, du dialogue entre le timbre que vous aurez choisi et vous l'Artiste, naîtra une belle enveloppe illustrée que nous exposerons dans un espace dédié au timbre durant le **Festival d'Art Postal du 13 au 15 mars 2015**.

2^{ème} consigne : vous adresserez votre enveloppe à

*Association « Une vie, un arbre »
Vive le timbre !
B.P. 32
38781 PONT-EVEQUE Cedex*

Votre (vos) enveloppe(s) devra (devront) nous parvenir au plus tard le vendredi 6 mars 2015

Deux jurys récompenseront les meilleures créations :

- Le public constituera le 1^{er} jury. Il pourra voter jusqu'au dimanche 15 mars à 15 h
- Le second sera composé des 8 artistes exposants.

Chaque jury désignera un **1^{er} prix, deux accessits** ainsi que **deux prix d'encouragements**.

Les résultats du concours seront annoncés **le dimanche 15 mars à 17 h et publié dans le blog « Artistes et Art Postal »** (<http://unevieunarbre.wordpress.com/>). Les lots, non remis sur place, seront expédiés par La Poste dans les 3 semaines qui suivront.

Pour tout renseignement :

Téléphone : **04 74 57 12 76** ou **04 74 57 90 17** ou **06 76 51 76 28**

Mail : unevieunarbre@wanadoo.fr

Blog : unevieunarbre.wordpress.com